

00/00

EHR

# LA CLEF

périodique  
trimestriel

n° 3  
septembre  
1984



ed.responsable C.Vander Straeten - Ligue Belge de la Sclérose en Plaques  
communauté française  
av. Plasky,173 - 1040 Bxl

**ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF  
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LA REINE FABIOLA  
MEMBRE DE «INTERNATIONAL FEDERATION OF MULTIPLE SCLEROSIS SOCIETIES»**

**PERMANENCES**

**Secrétariat Général :**

Avenue Plasky 173 - 1040 Bruxelles  
Tél. 02/736.16.38 - CCP 000-0068311-23

**Permanences sociales et secrétariats provinciaux :**

**Brabant :**

Permanence : Mardi et vendredi de 9 à 12 H.  
Avenue Plasky 173 - 1040 Bruxelles  
Tél. 02/735.86.21 - CCP 000-0666015-13

**Hainaut :**

Permanences : Ath - Binche - Charleroi - Colfontaine,  
Courcelles, Mons, Mouscron, Comines et Tournai  
(voir l'article du Comité du Hainaut)

**Liège :**

Permanence : lundi et vendredi de 9 à 12 H.  
rue des Guillemins 72/042  
Tél. 041/53.38.82 - CCP 000-0041473-54

**Huy :**

Permanence : mardi matin et jeudi après-midi  
Mme Smal : rue Digne 11 - 5233 Wanze  
Tél. 065/21.25.51

**Luxembourg :**

Avenue du Bois d'Arlon 182 - 6700 Arlon  
Tél. 063/21.35.72 (privé)

**Namur :**

Permanence : tous les jeudis de 14 à 17 H.  
Tél. 081/22.91.75  
Centre social : 22 Avenue Reine Astrid - 5000 Namur

**ABONNEMENT :** Annuel au périodique trimestriel LA CLEF : 250 Fr  
à verser au compte 068/2033180-87  
Nous remercions pour toute intervention supérieure à ce montant.

**EXONERATION FISCALE**

La Ligue S.P. est autorisée à délivrer une attestation d'exonération fiscale pour tout don supérieur à 1.000 francs.

**N.B.** Les articles paraissant dans ce périodique n'engagent que leurs auteurs.

## Le mot du... Poète

### Il faut

J'ai une âme tranquille,  
Et un cœur profond.  
Si une âme vacille,  
Mon cœur se morfond.  
Il faut rester honnête,  
Bannir les injustes  
Et les mauvaises gens.  
Songes que Dieu les regarde  
Et qu'il te voit à l'instant.  
Il faut un cœur solide,  
Accepter les coups du sort.  
Un cœur honnête et juste;  
C'est un vrai trésor.

### Une main donne

Tout geste inspiré par l'amour  
Est chrétien,  
Parce qu'il est  
Une communication avec les autres  
Tout amour, incité par Dieu,  
Crée des liens,  
C'est un trésor partagé avec les nôtres.  
Dans nos chants de gloire  
Tendons la corde du Salut  
A ce geste d'amour, nous avons cru,  
Que les mains se lèvent et prient  
Et que la corde du Salut nous lie.

E. BOORSMA



## EXISTE-T-IL UN «TRAITEMENT» DE LA SCLEROSE EN PLAQUES ?

On entend souvent dire qu'il ne peut exister de traitement pour une maladie dont on ne connaît pas l'origine, mais l'histoire de la médecine nous apprend qu'il n'est pas toujours nécessaire de connaître la cause d'une maladie pour en réduire les inconvénients. En fait, nous devons faire face à deux problèmes différents : d'une part, le traitement des poussées et de ses séquelles, d'autre part, la prévention des exacerbations et de l'évolution progressive de la maladie. On ne dira jamais trop que la SP est une affection chronique, plus ou moins rapidement suivant les cas, et qui demande donc une surveillance médicale continue.

### 1. LES TRAITEMENTS AU MOMENT DES POUSSEES

Les corticoïdes sont le seul médicament dont nous disposons actuellement susceptible d'influencer la SP en phase aiguë dans environ 80% des cas. Quoique cette efficacité ait été mise en doute, l'expérience clinique journalière et des études contrôlées ont confirmé leur efficacité réelle. La façon dont ils agissent sur la maladie reste cependant mal connue. On a longtemps considéré que leur efficacité était liée à une résorption de l'œdème, c'est-à-dire de l'accumulation d'eau, fréquemment observée autour des plaques jeunes.

Les corticoïdes ont également une action sur le système immunitaire, mais celle-ci paraît trop faible aux doses utilisées pour expliquer leur efficacité. Enfin, leurs propriétés anti-inflammatoires sont probablement utiles car chez des patients décédés après un traitement par corticoïdes, les réactions inflammatoires sont nettement moins prononcées que des malades non traités. Mais l'hypothèse la plus récente concernant leur mode d'action est qu'ils agissent directement au niveau du processus responsable du ralentissement ou de l'arrêt de la conduction nerveuse, en rétablissant l'équilibre de certaines substances biochimiques.

L'emploi des corticoïdes dans la SP appelle deux remarques importantes, l'une concernant la dose, l'autre concernant la durée de leur utilisation. Des études cliniques ont montré qu'après injection d'ACTH, c'est-à-dire de l'hormone qui provoque une libération de cortisone naturelle à partir des glandes surrénales du patient, la réponse utile est obtenue pour des doses nettement plus faibles que celles

employées en pratique. En ce qui concerne les injections de cortisone synthétique, artificielle, il est également possible d'obtenir des résultats satisfaisants avec des doses modérées et réduites de manière progressive. En d'autres termes, il existe une tendance du corps médical à utiliser des doses très élevées alors que les mêmes résultats peuvent être obtenus avec des doses moins élevées et, chose importante, avec moins d'effets secondaires. A noter que l'expérience montre que certains malades répondent mieux à l'ACTH et d'autres à la cortisone synthétique sans qu'il soit possible d'expliquer cette différence.

Il faut savoir que les corticoïdes, outre leur effet favorable immédiat sur les poussées, ont souvent une action euphorisante. Pour retrouver cette impression de bien-être, les malades ont parfois tendance à reprendre spontanément cette médication, risquant ainsi une corticodépendance. Après quelques temps en effet, la sécrétion de cortisone naturelle s'épuise, rendant indispensable l'administration régulière de la forme synthétique.

Les études en double aveugle, réalisées aux Etats-Unis, ont confirmé que la prescription prolongée de corticoïdes (pendant plus d'un an) ne modifie pas de façon favorable l'évolution naturelle de la maladie.

D'autre part, leur emploi régulier peut entraîner à long terme des réactions secondaires graves : psychoses, ulcères gastro-duodénaux, ostéoporose, diabète, réveil d'une ancienne tuberculose, etc...

Chaque année, il arrive de devoir faire face en urgence à des complications graves et parfois fatales après une corticothérapie prescrite de façon un peu imprudente pendant plusieurs années chez des malades atteints de SP. L'administration de corticoïdes est donc une mesure transitoire prise au cours des poussées, et qui a pour but d'en réduire l'importance, la durée et les séquelles.

Dr. R.E. GONSETTE.  
Centre National de la  
Sclérose en Plaques  
1910 MELSBROEK

## L'ASSURANCE «SOINS DE SANTÉ» DES HANDICAPES NON-TRAVAILLEURS

Le remboursement par la sécurité sociale des frais médicaux, hospitaliers, pharmaceutiques, etc, est réservé aux travailleurs, c'est-à-dire à ceux qui ont, ou qui ont eu, une occupation professionnelle, salariée ou indépendante, ainsi qu'aux membres de leurs familles.

Dès avant 1967, la question s'est posée d'étendre cet avantage à certaines catégories de personnes qui, n'étant ni travailleurs ni à charge d'un travailleur, ne bénéficiaient d'aucune intervention dans le coût des soins médicaux. C'était notamment le cas des handicapés incapables de tout travail dès leur jeune âge ou ayant droit d'un travailleur.

L'assurance des soins de santé leur a progressivement été ouverte, d'abord aux estropiés et mutilés, en 1967, puis aux handicapés mentaux, en 1968, moyennant le paiement d'une modeste cotisation.

Les grands handicapés qui n'ont personne à qui se rattacher ont donc aujourd'hui la possibilité de s'inscrire à une mutuelle, à tarif réduit, et d'être remboursés de leurs frais de médecin, kinésiste, prothèse, médicaments, etc, tout comme l'ouvrier et l'employé, et cela pour eux et pour les membres de leur ménage.

La cotisation est, pour 1984, de 398 F par mois ; elle est indexée chaque année.

Cette extension est autorisée en faveur de toute personne, qui habite la Belgique depuis au moins trois mois, sans distinction de nationalité.

La veuve d'un handicapé, de même que les orphelins, continuent à bénéficier de cette assurance, au titre d'ayants droit. Pour autant toujours, et bien entendu, qu'ils ne soient pas déjà assurés comme travailleurs ou à charge d'un travailleur dans le régime général de la sécurité sociale.

Une parenthèse à ce propos : si le handicapé est un travailleur indépendant (agriculteur, arti-

san, commerçant, etc., et qu'à ce titre, comme chacun sait, il n'est remboursé que des «gros risques» (clinique, intervention chirurgicale, etc), il peut exceptionnellement cotiser à l'assurance spéciale pour handicapés, afin d'obtenir l'intervention mutualiste dans le coût des soins courants, au même tarif que les travailleurs salariés ; la cotisation est dans ce cas, pour 1984, de 265 F par mois.

Comme dans le régime général, l'assurance des handicapés n'est valable à l'étranger que dans les pays de la C.E.E. et moyennant les formalités habituelles (formulaire E 111, autorisation du médecin-conseil pour les cures particulières).

Pour obtenir l'assurance spéciale, le handicapé s'adresse à l'I.N.A.M.I., sur un formulaire que la plupart des mutuelles tiennent à disposition. L'intéressé est alors examiné par le médecin de l'I.N.A.M.I., aux fins de vérifier s'il a au moins 66% d'incapacité de travail. En cas de refus, le handicapé peut introduire un recours au tribunal du travail, qui probablement le fera examiner par un expert médecin indépendant. Ce recours est entièrement gratuit et se fait par simple lettre. Il doit seulement être introduit dans le mois du refus de l'I.N.A.M.I. En cas d'accord de l'I.N.A.M.I., les handicapés seront protégés à la date de passage de la visite médicale SANS STAGE.

Il est rare, compte tenu de l'âge où se déclare la maladie qu'un S.P. n'ai jamais pu travailler ou qu'il ne soit pas repris sur le carnet de mutuelle d'un conjoint ou d'un parent. Il est quand même important de signaler cette possibilité d'assurance spéciale qui est offerte aux autres qui ne seraient pas dans cette situation. La Ligue est à la disposition de ses membres pour tout renseignement.

**Madame Petit  
Assistance Sociale**

## ENCORE UNE AUGMENTATION...

Un arrêté royal du 12/4/84 modifiant l'A.R. du 20/8/80 réduit le remboursement de l'assurance maladie invalidité à partir du 91<sup>e</sup> jour d'hospitalisation.

Durant les trois premiers mois, la quote part du patient reste identique :

1. 67 frs pour les enfants ayant qualité de personne à charge.
2. 67 frs pour les titulaires ayant droit aux remboursements à 100% (VIPO) et leurs personnes à charge.
3. 168 frs pour les personnes autres que celles prévues en point 1 et 2.



A partir du 91<sup>e</sup> jour, la quote part personnelle du patient est fixée comme suit :

168 frs pour

- les titulaires ayant droit au minimum d'existence (MINIMEX) et leurs personnes à charge
- les titulaires ayant droit au revenu garanti des personnes âgées et leurs personnes à charge
- les titulaires ayant droit à une allocation d'handicapé réduite ou supprimée suite à un séjour en milieu psychiatrique et leurs personnes à charge
- les VIPO ayant droit aux remboursements préférentiels ayant des personnes à charge et celles-ci
- les VIPO ayant droit aux remboursements préférentiels n'ayant pas de personnes à charge mais tenue de payer une pension alimentaire.

219 frs pour

- les VIPO ayant droit aux remboursements préférentiels qui n'ont pas de personnes à charge et qui ne sont pas tenus de payer une pension alimentaire
- les titulaires qui ont des personnes à charge ou qui sont tenus de payer une pension alimentaire
- les personnes à charge de ces deux catégories.

364 frs pour

- les titulaires qui n'ont pas de personne à charge pour les soins médicaux.

La réévaluation de la quote part est donc soumise à deux critères :

- les revenus personnels
- les personnes à charge.

Lors de la première lecture, cette modification paraît logique. C'est pourtant remettre en question la qualité de vie des malades ainsi que leur pouvoir d'achat et négliger toute une série de critères importants qui peuvent paraître secondaires pour certains !

Rappelons aussi le plafond assez bas (282.780 frs) pour obtenir le statut VIPO). Ces personnes, malgré leurs faibles ressources, se voient automatiquement augmentées de 101 frs par jour minimum. Augmentation de 67 à 168 frs ou de 67 à 219 frs par jour si elles n'ont pas de personnes à charge.

Signalons d'autre part que, malgré la nécessité de longs séjours en milieu hospitalier, la plu-

part des malades de la S.P. possèdent «un pied à terre» (achat ou location). Nous savons tous que les charges sont nombreuses et élevées (électricité - gaz - précompte...). La nouvelle législation ne prenant pas en compte ce facteur, locataires et propriétaires subissent l'augmentation au même titre que les malades sans logement personnel.

N'oublions pas également que la plupart des malades S.P. sont atteints en pleine vie active ; au moment où ils adoptent un certain «train de vie» (achat maison, mobilier, voiture, enfants à charge...). Souvent, la maladie rend impossible toute activité professionnelle. Le malade voit alors ses revenus diminués de 40% la première année et de 60% dès la seconde année d'incapacité.

Ces dernières mesures ne font qu'aggraver des situations déjà précaires.

Le malade a donc de plus en plus difficile de faire face aux obligations contractées avant la maladie.

En dernier lieu, nous soulignerons l'importance du côté relationnel en milieu hospitalier.

En effet, le malade SP, comme nous l'avons dit précédemment, est souvent amené à effectuer de longs séjours en instituts, certains y restant même à demeure. L'environnement social, affectif a donc un rôle important, se limitant souvent aux personnes cotoyées au sein de la clinique.

Opter pour une chambre semi-privée, deux lits, n'est donc pas à considérer comme un luxe. Les récentes décisions obligeront certains malades à introduire une demande de chambre commune où la vie à quatre ne permet pas toujours un épanouissement personnel.

Le calcul des 90 jours a débuté le 1<sup>er</sup> Avril 84 pour les patients hospitalisés antérieurement (drôle de poisson !).

L'augmentation de la quote part est donc ressentie à partir de juillet. Nous n'avons pas encore de réactions et ne saurions pas, chiffres à l'appui, mesurer exactement l'incidence de ces nouvelles mesures. Une suite est donc réservée à la prochaine parution de «La Clef».

**Christiane Lacroix**  
**Service Social de Fraiture**

#### **Note de la Rédaction**

Suite à une enquête des revenus effectuée par le service social, la Présidente, la Princesse Jean de Merode, entreprend des démarches auprès des ministres compétents pour obtenir un régime plus favorable pour les malades de la sclérose en plaques.

## NOUVELLES INTERNATIONALES



### CONFERENCE INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE SCLÉROSE EN PLAQUES À ZÜRICH

Une séance scientifique faisant le point d'un problème a lieu chaque année avant la Conférence Internationale des Fédérations SP. Cette année le thème choisi est «L'immunothérapie en SP». Divers chercheurs exposent les raisons scientifiques qui ont justifié l'emploi de médicaments agissant sur l'immunité dans la SP. Parmi ces substances, certaines sont utilisées depuis de nombreuses années, en particulier l'endoxan, l'imuran et le sérum antilymphocytaire. D'autres traitements sont plus récents, comme la cyclosporine A, les interférons, l'oxygène hyperbare. Les centres de recherche ayant le plus d'expérience dans ces domaines confronteront leurs observations et les résultats d'études faites en aveugle avec de nouvelles substances seront connus pour la première fois. Des informations concernant ce symposium seront publiées dans les prochains numéros de la Clef.

Les rapports sur cette conférence internationale ne peuvent malheureusement pas paraître dans ce numéro, étant donné qu'il sortira de presse vers le 15 septembre. Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que plusieurs membres de la Ligue seront présents ainsi qu'une patiente S.P., le 17 et le 19 septembre seront consacrés principalement aux malades et à la réhabilitation.

La recherche scientifique a considérablement augmenté ces dernières années, avec l'aide des Ligues S.P. et la Fédération Internationale. Un symposium scientifique aura d'ailleurs lieu le samedi 15 septembre, sujet : «Immunotherapy of M.S.».

### QUELQUES FLASH'S

En 1985 la Conférence Internationale se tiendra à HAMBOURG.

Nous vous rappelons que la Belgique accueillait cette grande réunion en 1972 au Holiday Inn à Zaventem.

L'année 1985 sera consacrée à la Jeunesse, le sigle I.Y.Y. (International Youth Year) a été décerné par les Nations Unies, le sujet : Participation - Développement et Paix.

Le secrétariat de la Fédération Internationale fera parvenir plusieurs articles sur la S.P. et ses problèmes afin d'amener plus de personnes à effectuer du travail bénévole et de montrer aux autorités qu'il est urgent de prévoir des unités de soins et facilités pour les jeunes gens souffrant de maladies chroniques.

Mme J. Hustin

## UNE SIMPLE PRESSION SUR UN BOUTON SUFFIT POUR DIRIGER LE FAUTEUIL.

LA SOLUTION!!!



Vous avez maintenant la possibilité de vous lever facilement et sans effort.

- \* Facile et simple à manoeuvrer
- \* Spécial pour les gens avec: un maladie du coeur, rhumatisme, sclerose en plaques, etc. . . .
- \* La possibilité de se lever facilement et une plus grande indépendance, sont les avantages que vous propose le fauteuil capitonné inclinable. Une simple pression sur un bouton!
- \* C'est aussi simple que ceci, car le siège, par pression sur le bouton, se déplace vers le haut et l'avant, lentement, en douceur et en toute sécurité.

Voulez-vous des informations -

40



**ORTHO-KINETICS** Benelux Pvba

Vous recevrez notre documentation

Nom: \_\_\_\_\_

Adres: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Nieuwstraat 71  
B-2190 Essen  
Tél.: 03-66759.52

## SORTIR EST DE NOUVEAU UNE PARTIE DE PLAISIR AVEC LARK



Un Véhicule électrique sans équivalent, sûr et efficace.

Lark vous offre: liberté et indépendance. C'est pour vous le début d'une nouvelle vie.

- facile et simple à manoeuvrer
- siège orthopédique
- robuste
- démontable et transportable

Voulez-vous des informations -  
ORTHO-KINETICS, Benelux Pvba  
Nieuwstraat 71  
2190 Essen / Belgique  
tél.: 03-667.59.52

40



**ORTHO-KINETICS** Benelux Pvba

Vous recevrez notre documentation

nom \_\_\_\_\_

adres \_\_\_\_\_

tél. \_\_\_\_\_

Nieuwstraat 71  
2190 Essen/Belgique  
tél.: 03-667.59.52



## SERVICE DE TRANSPORT DES PATIENTS AU DEPART ET A DESTINATION DE LA CLINIQUE SP

Depuis longtemps, nous constatons que de nombreux patients ont des difficultés pour trouver un moyen de transport adapté à destination de notre centre. Nous sommes heureux de vous communiquer qu'une solution a été donnée à ce problème grâce à la collaboration d'une société de taxis, équipée d'une ambulance (deux brancards), d'une voiturette (3 personnes), d'un petit bus (2 patients en voiturette et 2 patients sur la banquette avec 2 voiturettes pliées, ou 1 patient en voiturette et 4 patients chaise roulante) et d'un minibus (5 patients en voiturette et 4 patients sans chaise roulante).

### Quand faire appel à ce service spécialisé ?

1. Traitement en externe (kinésithérapie, ergothérapie, logopédie...).

Dans la mesure où des patients désirent venir en traitement dans notre Centre, une ou plusieurs fois par semaine, ils peuvent faire appel à ce service à certaines conditions :

- le transport est gratuit (aux frais du Fonds National) si le patient est inscrit à cet organisme et a droit au «transport individuel» ou «transport en commun - double tarif».

Dans ce cas, le patient ne paie rien, la société de transport envoie directement la note au Fonds National de Reclassement Social des Handicapés.

- le transport est porté au compte du patient dans chaque autre cas (voir les conditions de prix).

2. Hospitalisation.

• Admission et départ :

il peut également être fait appel à ce service de transport lors de l'admission à l'hôpital ou lors de la sortie.

Le transport est porté au compte de la mutuelle si le patient possède une assurance complémentaire dans laquelle le transport est prévu et si la mutuelle n'impose pas l'emploi de son propre service de transport.

Le transport est porté au compte du patient (voir conditions de prix) dans les autres cas.

• Consultations dans une autre clinique pendant la durée de l'hospitalisation : si le patient est adressé à une autre institution pour une consultation, le transport est porté au compte de la clinique SP.

• Week-end :

le patient peut s'adresser à cette société pour le départ et le retour.

• Shopping et excursions :

de même, pour le shopping dans les grandes surfaces ou les excursions, il peut être fait appel à cette société de transport. Il va de soi que le transport se fait aux frais du patient (voir les conditions de prix) et que, selon la coutume, une permission du médecin ou de la direction doit être accordée.

3. Conditions de prix.

330 frs dans un rayon de 20 km (40 km aller-retour).

18 frs au kilomètre avec un minimum de prix de 330 frs.

Une heure d'attente gratuite ; les heures suivantes : 150 frs.

Ces prix sont valables par voiture et sont à diviser par le nombre de patients.

### Comment faire appel à ce service de transport ?

La demande doit être effectuée auprès de Mme Ingrid GULDENTOPS, Centre de Réhabilitation, ou téléphoniquement via le poste intérieur 52 (02/751.80.30) aux heures suivantes :

- le lundi entre 8 et 17h

- les mardi, mercredi, jeudi entre 7h30 et 16h30

- le vendredi entre 7h30 et 16h.

Note : toute voiture disponible peut être également utilisée par des visiteurs.

Nous espérons de la sorte que vos difficultés de transport seront résolues et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Melle VANDEVELDE

### FLASH-INFO

L'IMSO nous communique qu'elle organise en faveur des malades hospitalisés à Melsbroek une grande soirée dansante

**Quand :** le samedi 24 novembre à 20h.

**Où :** à Vilvorde - stedelijke feestzaal avec la participation de plusieurs artistes.

Le ministre De Haene et d'autres personnalités seront présentes.

Les cartes seront en vente à la clinique de Melsbroek.

Je m'adresse à vous une nouvelle fois pour l'EXPOSITION ERGO 1984. Je vous demande votre collaboration. Quelques mois sont passés et nous devons penser à nos dates : 14, 15 et 16 décembre 1984. Y travaillez-vous déjà ? Pas encore ? Alors n'attendez plus, retrouvez vos manches. Nous vous promettons une place, petite ou grande, selon les possibilités. Nous sommes réjouis de votre collaboration. Faites de cette exposition la vôtre, nous organisons et aidons.

En annexe vous trouverez un talon à nous retourner pour confirmer votre participation.

Des affiches sont à la disposition de tous les intéressés et sont à retirer à partir du 15 octobre 1984 dans les deux langues, à notre adresse.

Ces trois jours seront pour vous une occasion de vous réunir dans la joie, de vous émerveiller, de discuter, de vendre, etc. Une surprise est aussi prévue pour vos enfants : le grand Saint Nicolas offrira à chacun un petit cadeau. De plus, une séance permanente de dessins animés leur sera proposée.

Aidez-nous avec vos propositions et initiatives ; ne dites pas : c'est pour les autres mais apportez-nous plutôt votre aide.

Tout le monde est bienvenu à cette exposition : patients, amis, familles et connaissances. De plus, quelque chose de particulier est encore prévu pour les enfants : une séance continue de dessins animés les samedi et dimanche de 15 à 18 heures. De même le grand Saint Nicolas sera présent avec un petit cadeau pour tous les enfants sages. Notez donc cet événement dans votre agenda.

Les invitations, les inscriptions, et autres, sont disponibles chez Mr. Michiels Roger, Ergothérapie, Clinique S.P., Vanheylenstraat 16, 1910 Melsbroek.

Le bénéfice de ces trois jours sera destiné au développement du service d'Ergothérapie.

Nous vous remercions de votre collaboration !

**R. MICHIELS,**  
Ergothérapeute en Chef.

## UNE EXPERIENCE D'ANIMATION A FRAITURE

Depuis le premier Janvier 1983, le Centre Neurologique de Fraiture a obtenu l'autorisation d'engager une animatrice dans le cadre du Stage «Onem».

L'objectif principal étant d'améliorer la qualité de vie, diverses activités ont été menées en fonction des possibilités de chacun. Ce besoin est d'autant plus ressenti par les patients y restant à demeure.

Pour faciliter son intégration au sein de l'établissement, le patient est d'abord pris en charge dès son entrée par l'animatrice qui intervient ici en tant que relais et guide entre les différents services (démarches administratives, entretien avec la famille, visite des locaux, orientation vers chaque service).

Parallèlement à ce travail d'intégration qui vise à une meilleure collaboration entre les patients et les membres du personnel, des activités sont organisées, donnant à chacun le moyen de conserver une autonomie, une raison d'être et de vivre.

On peut classer ces activités en deux groupes :

### 1. Participation des patients à la vie quotidienne

Il existe donc une collaboration patient-personnel  
- aménagement de la cafeteria

- décoration et préparation des goûters, des animations lors des fêtes
- préparation des repas complets
- réalisation d'affiches pour annoncer ces différentes activités
- organisation de défilés de mode
- intégration des patients à la vie extérieure par des sorties lors des fêtes villageoises, des soupers, du théâtre, des pique-nique, des soirées diapositives, sorties aux restaurants.
- discussion en groupe de problèmes liés à la maladie, à l'hospitalisation ; ceci lors de réunions informelles à la cafeteria, lors d'un repas...

### 2. Les «après-midi» récréatives

Le patient est spectateur :

- divers groupes se sont succédé (la chorale de Boncelle ; les louveteaux de Nandrin ; le groupe théâtral «Les Grillons» ; l'ACIH de Liège et d'Awyille ;
- projection de diapositives
- «après-midi» cinéma
- Jeux de société (scrabble, pétanque, belote...).

Jusqu'ici, cette expérience se révèle limitée... Gageons que, dans un avenir proche, ce poste «animation» soit reconnu par le Ministère !!!

**Myriam Bergers**  
Animatrice de Fraiture

## INTERVENTION POUR UNE VOITURETTE ELECTRIQUE DEMONTABLE

qui consiste en une plate-forme avec un pare-choc en caoutchouc, pourvue de trois roues, d'un siège tournant avec accoudoirs et d'un volant démontable (telle que AMIGO, SCOOTER, LARK, etc...).

### Qui peut intervenir ?

a) la mutualité :

Quand ? Lorsque vous êtes inscrit dans une école  
vous suivez une formation professionnelle  
vous exercez un travail

Le médecin-conseil peut donner son approbation.

Pour les personnes qui n'entrent pas en considération pour une voiturette électrique ou électronique mais bien pour une voiturette normale, on peut déduire un montant de 16.231 frs jusqu'à 21.525 frs.

Pour celles qui entrent en considération pour l'intervention dans l'achat d'une voiturette électrique ou électronique, celle-ci peut s'élever de 64.977 frs à 70.331 frs.

Cette décision est parue dans le Moniteur Belge du 4/10/1983 avec effet rétroactif au 1/7/1983.

### b) Le Fonds de Reclassement Social

La personne qui n'obtient pas d'intervention de la part de la Mutuelle peut faire appel au Fonds de Reclassement.

Quand ?

- lorsqu'il y a diminution des forces dans les membres supérieurs et que de ce fait le maniement d'une voiturette normale ou avec cercle devient impossible.

- lorsque la voiturette est utilisée pour le travail (par exemple tâches ménagères, travaux de bénévolat, d'autres occupations) ou des contacts sociaux.

L'intervention peut atteindre les 80 jusque 100% des montants allant de 64.977 jusqu'à 70.331 frs (80% contacts sociaux ; 100% pour le travail).

Avant de pouvoir faire appel au Fonds de Reclassement, il faut introduire une demande auprès de la mutualité qui vous donnera une approbation ou un refus.

Si le montant s'élève à plus de 70.331 frs, il tombe à la charge de l'acheteur.



par sympathie

L.

— BRABANT —

**NOTRE GALA...**

Comme chaque année, le comité du Brabant organise un gala pour financer le service social et les activités socio-culturelles du comité. L'année dernière, nous avons pu entendre l'orchestre de chambre de Stuttgart dirigé par Karl Munchinger avec en soliste la pianiste Ingrid Haebler. Ce fut très apprécié par tous. Cette année, nous allons accueillir la célèbre chorale d'enfants «**Wiener Sangerknaben**». Le concert aura lieu au Palais des Beaux-Arts le **LUNDI 11 FEVRIER 1985**.

**LE FANAL**

Nous vous annonçons déjà que l'après-midi de détente aux environs des fêtes aura lieu à la salle du Fanal le **samedi 1 décembre 1984**.

**VENTE DES CARTES DE NOEL**

Le Comité du Brabant mettra en vente des cartes de Noël au prix de 15 frs. Vous aurez le choix entre deux motifs différents.

**IN MEMORIAM**

Hommage à Monsieur Maurice WILLEMS, Secrétaire de la «M.S. Liga Vlaamse Gemeenschap» qui est décédé le 7 Juillet 1984 à l'âge de 49 ans. Maurice Willems était le promoteur de la Commission des malades et de la participation des malades et leur famille à la gestion de la Ligue. La Ligue perd en lui un grand animateur et conseiller, qui était proche des malades. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Le 13 Juillet 1984, Monsieur FRANS VANDENDAEL nous a quittés. Faisant partie du VMS (volontariat médico-social), Frans nous a aidés pendant de nombreuses années lors de nos activités. Son sourire, son mot pour rire faisaient partie de son dynamisme et donnaient au personnel de la Ligue et à tous les malades un soutien merveilleux. Merci Frans. Merci à toute sa famille qui continue leur action auprès du VMS.

**Maggy SCHROEDER**  
Service Social Brabant

— NAMUR —

Le Comité de Namur pense aussi aux malades SP de la Province du Luxembourg ! Depuis le mois de juillet, de temps à autres, je fais un saut dans cette belle province pour rendre visite aux personnes SP dont nous avons eu connaissance.

Toutes ces personnes se sentent seules et isolées les unes des autres. Aussi, pensera-t-on peut-être un jour à recréer un comité ou un sous-comité pour cette région ?

Mais, d'ici là, l'une d'entre elles ne pourrait-elle pas prendre l'initiative d'organiser une petite réunion ? Oh, pas grand chose, juste créer une occasion de se rencontrer et de faire un peu connaissance ! La suggestion est faite ; qui va prendre l'initiative ?

Je voudrais également dire à tous ceux qui n'ont pas encore reçu de visite qu'ils prennent patience ou bien qu'ils se fassent connaître au service social de la Ligue à Namur.

Nous prendrons contact avec eux avec plaisir.

Le 2 juin, à Maredsous, par un temps assez maussade il faut bien le dire, nous sommes venus nombreux, des quatre coins de la Province de Namur, pour se retrouver et bavarder autour d'une bonne tartine de fromage et d'une bonne bière de l'Abbaye ou d'un café, pour les gens sages ! Ce fut une bonne après-midi.

Le 26 juin 84, le Comité de Liège nous invitait pour goûter et visiter le Château d'Aigremont, véritable place historique, dont la décoration est presque unique en Belgique. Nous remercions le Comité de Liège pour cette bien agréable après-midi passée en leur compagnie.

**M-J BOLLY**

### 1. ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES

Goûter organisé par Monsieur et Madame CHARNIAUX à Thuillies le 5 mai 1984.

Ce goûter, qui est une tradition bien implantée dans la Province puisqu'il en est à sa 14<sup>e</sup> édition, a connu son succès habituel. On peut même parler d'un succès grandissant puisqu'une soixantaine de malades et autant d'accompagnateurs - soit plus de cent personnes au total - étaient présents.

Dès 14h, nos amis SP arrivaient en masse des quatre coins de la Province et même de la Province de Namur.

L'Echevin des Oeuvres Sociales de la Ville de Thuin rehaussait cette petite fête de sa présence, ainsi que quelques membres des Comités Provinciaux SP de Hainaut et de Namur. Rafraîchissements et tartes succulentes ont été servis à profusion tandis que des divertissements divers étaient offerts par des groupes locaux de jeunes. Des cadeaux et des friandises ont été distribués par Mr. Charniaux dont on ne vantera jamais assez les mérites.

Merci à Monsieur et Madame Charniaux, aux amis dévoués de Thuillies et aux transporteurs bénévoles dont quelques membres du Rotary de Charleroi-Sud.

A l'année prochaine.

Goûter organisé le 19 mai à Marcinelle par le Rotary de Charleroi-Sud

La Commission d'Intérêt Public du Rotary de Charleroi-Sud, présidée cette année par Mr Jean Piette consacre depuis 10 ans une partie de ses activités à nos amis S.P.

Elle a organisé un goûter au Préau des Haies à Marcinelle, copieusement servi et animé de magistrale façon par BOB DESCHAMPS, vedette de la scène, de la radio et de l'écran connue dans toute la Wallonie et membre d'Honneur du Club Rotary de Charleroi-Sud. Bonne humeur et atmosphère amicale ont donc régné tout au long de l'après-midi.

Tous les participants se sont retirés comblés en demandant d'exprimer leurs remerciements aux membres du Club et aux épouses qui ont assuré l'accueil et le service.

### 2. APPEL AUX AIDANTS BENEVOLES

Les lecteurs qui connaîtraient des personnes désireuses d'aider bénévolement les patients S.P., soit pour les transports (1 ou 2 fois par an), soit par des visites, sont priés de communiquer les noms à :

Jean MAYENCE

Rue Bois d'Airemont 10,  
6100 Mont-sur-Marchienne  
Tél : 071/51.63.21

### 3. ACTIVITES FUTURES

Un goûter est prévu au Château d'ATTRE, près de ATH, le samedi 8 septembre. Ce goûter est organisé par le Comité Provincial du Hainaut, avec le gracieux concours de Madame de Meester de Heyndonck.

### RENCONTRE DU 26 JUIN AU CHATEAU D'AIGREMONT

Mme Delrée, administrateur des demeures historiques et le Comité de Liège, avaient invité les malades à une après-midi au Château d'Aigremont, sur les hauteurs des Awirs (Flémalle). Nous étions très nombreux (120 !) à avoir répondu à cette invitation, dont 35 malades de Namur qui nous avaient rejoints. Mme Van der Straten était également des nôtres. La section de la Croix-Rouge locale d'Ivoz-Ramet, aidée par la section de Neupré, nous avait délégué une dizaine de jeunes gens pour nous aider à déplacer les malades moins valides ; ceux-ci ont beaucoup apprécié leur accueil.

Mme Delrée a fait l'historique de ce beau château néo-classique, elle a su en imaginer la vie de ses habitants et elle nous a donné maints détails sur les différents salons et sur leur décoration. Les malades ont été sensibles à ce qu'elle les a considérés dès le début comme des visiteurs à part entière. C'est la première fois qu'ils pouvaient en effet effectuer une visite

comme tout le monde et s'intéresser aux publications sur le domaine. Plusieurs même purent se rendre à l'étage, où se tenait une exposition «décoration de la table», d'autres ont admiré la cuisine avec ses vieux objets. Des planchers avaient été disposés pour faciliter le passage d'un salon à l'autre.

La jeunesse des aidants de la Croix-Rouge, ainsi que leur intérêt pour la maladie, ont séduit bien des participants et les ont réconfortés, de même que leur gentillesse et leur cordialité. Le soleil était de la partie ; joint à la joie des conducteurs bénévoles et à l'accueil du comité, ce fut une après-midi réussie, couronnée d'un excellent goûter, bien présenté, par petits groupes dans les différents salons, ce qui était une trouvaille. Nous avons remercié Mme Delrée et beaucoup de malades ont exprimé que de pareilles rencontres se renouvellent plus souvent.

**Madame PETIT**  
Assistante Sociale - LIEGE

## OPERATION MINIBUS

### LE DROIT AU DEPLACEMENT POUR TOUS

Depuis plus de dix ans, le Télé-Service Liège Rive Droite, service d'entraide et de solidarité, met en relation des personnes bénévoles avec des personnes qui sont dans le besoin. Parmi les demandes adressées à notre service, ce sont les demandes de déplacements qui sont les plus nombreuses. Ceci s'explique par le fait que les courses en taxi sont onéreuses (il existe la possibilité d'obtenir des chèques taxis pour les plus défavorisés, mais leur montant reste insuffisant) et que les transports en commun restent inaccessibles aux personnes handicapées physiques et aux personnes âgées. En vue de mesurer l'étendue du besoin et dans le but de trouver des solutions définitives en cette matière, notamment en interpellant les Pouvoirs Publics, le Télé-Service Liège Rive Droite organise un service «Minibus» accessible aux voitures pour une période de six mois.

#### Modalités pratiques :

Le minibus circulera la semaine du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Vous pouvez adresser vos demandes au plus tard deux jours ouvrables avant le jour où vous désirez vous déplacer au

Télé-Service Liège Rive Droite  
20 place du Congrès 4020 Liège  
Tél : 42.03.47

Etant entendu que la priorité sera donnée aux utilisateurs de voiturette aux personnes ne pouvant accéder aux transports en commun.

De plus, en principe, les trajets se limiteront au Grand Liège.

Enfin, la participation aux frais sera établie en fonction de la situation des demandeurs et du type de déplacement.

#### FLASH-INFO...

Le Comité de Liège organise un Récital de Piano en la Chapelle du Vertbois à Liège le **24 OCTOBRE 1984**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la présidente du comité de Liège au 041/83.61.31.

Nous, c'est Spa Reine  
et ça va bien.



Si peu chargée en sel  
qu'on peut la boire à volonté.

## QUOI DE NEUF DANS LA RECHERCHE EN SP ?

Depuis fort longtemps, les chercheurs essaient de trouver un test biologique qui permettrait de suivre l'évolution de la maladie et de prévoir les poussées.

Certaines protéines anormales peuvent être dosées dans le liquide céphalo-rachidien et leur concentration augmente au moment des poussées. Mais cette méthode demande de pratiquer une ponction lombaire et n'est guère réalisable de manière courante.

Les recherches récentes sont donc surtout orientées sur les composants du sang et notamment sur certaines populations de globules blancs intervenant dans les mécanismes de défense connus sous le nom d'immunité. De fait, ces populations varient au cours du temps chez les malades atteints de SP. Mais les corrélations entre l'évolution clinique et les changements de ces populations cellulaires du sang ne sont pas absolues. Ces nouvelles méthodes ne permettent donc pas encore de prévoir les poussées de façon systématique. Elles ont toutefois déjà montré que les traitements immuno-dépresseurs corrigent réellement le déséquilibre immunitaire existant chez la plupart des malades en évolution.

Un travail japonais vient de paraître et semble très prometteur, car jusqu'à présent, c'est celui qui donne les corrélations les plus fidèles entre un test biologique et l'état clinique des malades. Le dosage de la «Medullasin» a été mis au point par le Dr. AOKI et ses collaborateurs à la

Jichi Medical School de Tochigi. Cet enzyme contenu dans certains globules blancs stimule les cellules qui interviennent dans les phénomènes d'inflammation. Or on sait que ce genre de cellules existent au niveau des plaques et participent vraisemblablement à la destruction des gaines nerveuses.

Cette étude préliminaire a été faite chez 22 malades. Chez tous les patients en poussée, le taux de medullasin est nettement augmenté et il retrouve progressivement une valeur normale au fur et à mesure que la poussée se résorbe. Des dosages en série pendant plusieurs semaines indiquent de plus que le taux de medullasin augmente déjà quelques jours avant les poussées. Si la chose se vérifie ce test permettrait donc de les prévoir.

Le but de ce genre de recherches est de trouver un test permettant de faire la différence de façon objective entre les vraies poussées et une simple aggravation en rapport avec la fatigue ou la chaleur, par exemple. Mais surtout, on peut espérer que si nous sommes un jour capables de prévoir les poussées, des mesures préventives pourraient être mises au point permettant d'empêcher leur apparition.

**Dr. R. E. GONSETTE**  
**Centre National de la**  
**Sclérose en Plaques**  
**Vanheylenstraat 16**  
**B-1910 Melsbroek**

## LES EQUIPES SOCIALES DE MALADES «AUXILIA» VOUS INFORME

### «CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUXILIA»

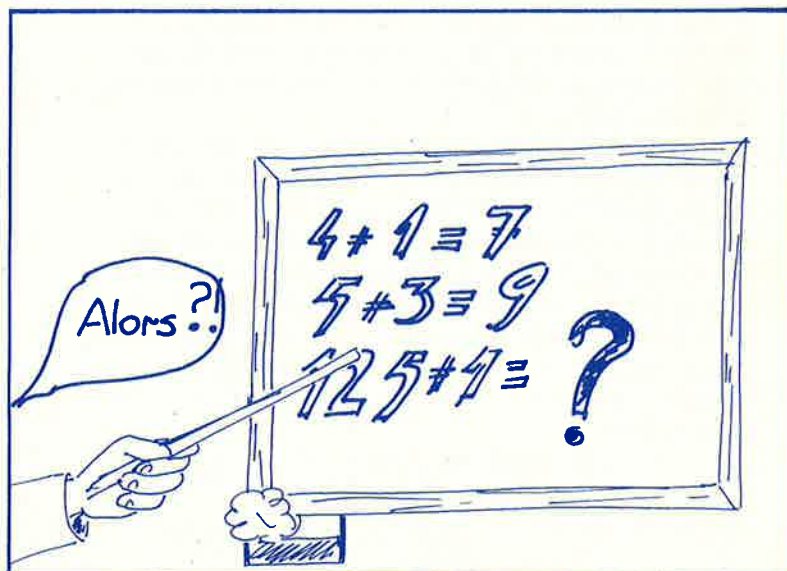
Un enseignement basé sur un programme dont le rythme de progression est adapté aux possibilités des élèves en accord avec les prescriptions médicales est offert aux handicapés physiques qui ne peuvent suivre régulièrement les cours des écoles professionnelles et techniques.

L'éventail des cours est largement ouvert :

**SECTION A :** Cours généraux, culture générale et langues vivantes

**SECTION B :** Cours de dactylographie et de sténographie

Ces cours gratuits réservés aux handicapés sont donnés tous les jours (sauf le samedi) de 14h à 18h par des professeurs volontaires de l'Association. L'objectif de notre enseignement est de tendre à la réinsertion des handicapés dans la vie sociale normale.



### Demande d'admission :

a) par écrit au C.F.P. AUXILIA :  
4 rue du Méridien 1030 Bruxelles

b) à partir du mois de septembre sur rendez-vous.

Pour tous autres renseignements, téléphoner au n° 02/219.09.76 de 14h30 à 17h30 (sauf le samedi).

Des COURS PAR CORRESPONDANCE sont offerts aux handicapés et aux malades ne pouvant se déplacer : Cours de base - Cours primaire, secondaire inférieur et supérieur. S'adresser par écrit au :  
Secrétariat Général d'AUXILIA  
Square Ambiorix 40 / Bte 49  
1040 Bruxelles.

— C.F.P. AUXILIA —  
— rue du Méridien 4 —  
— 1030 BRUXELLES —

## UN PROBLEME D'URBANISME !

### Connaissez-vous la «Cité de l'Amitié» ?

La Cité de l'Amitié est un complexe de logements sociaux dans lequel le handicapé physique locomoteur (utilisant une voiturette) peut mener une vie autonome parmi les autres habitants valides.

L'objectif de la Cité est de promouvoir une bonne intégration sociale des personnes handicapées dans un environnement qui leur est entièrement accessible et de permettre à ces personnes de vivre autonomement.

Depuis plusieurs années de fonctionnement, la Cité de l'Amitié prouve tous les avantages que procure du point de vue humain, social et économique le logement adapté et individuel pour les handicapés.

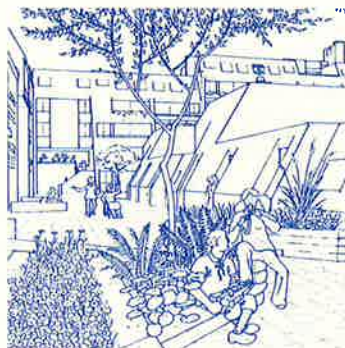
### UN PROBLEME SE POSE...

La Cité de l'Amitié n'est normalement pas terminée. Une deuxième partie identique devrait être construite à l'arrière de celle-ci. Mais pourra-t-elle un jour être construite ? En effet, une proposition communale souhaite aménager une grand'route à quelques mètres des habitations de la Cité, afin d'avoir un accès direct à l'UCL.

Une proposition a été faite pour éviter cette catastrophe en contournant la Cité par des routes existantes et les mettant à sens unique. Ce projet préserverait la 2<sup>e</sup> phase de la Cité tant attendue par tout le monde et éviterait la pollution par le bruit ainsi que les dangers d'une circulation routière au pied d'immeubles à densité de population relativement élevée.

L'avenir nous dira comment se terminera cette aventure !

**MAGGY**



### Situation

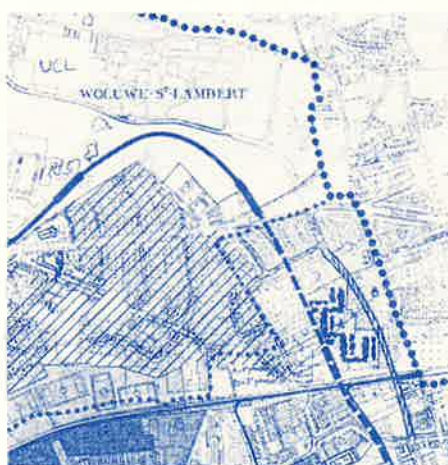
La Cité est située dans la deuxième couronne bruxelloise, à la limite des communes de Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe Saint-Lambert et Crainhem.

— Elle est bordée, au nord, par les nouvelles facultés de médecine de l'U.C.L. (Louvain en Woluwe), et la cite de Kapelleveld; à l'est, par la rue de la Limite, et au sud par l'ancienne ligne de chemin de fer Bruxelles-Tervueren.

— Surface du terrain : ± 5 ha 50.

— Densité : 100 logements/ha.

— P/S : ± 0,8.



plan des masses





**A l'initiative du  
GROUPE D'ETUDE POUR  
UNE REFORME DE LA MEDECINE  
— ETATS GENERAUX —  
— DE LA SANTE 1984 —**

**Quelles stratégies  
de promotion de la santé  
en période de crise ?**

**Bruxelles, palais des Congrès  
samedi 20 et dimanche 21 octobre 1984**

**De la nécessité d'une approche  
globale par le dialogue**

*Des «Etats Généraux de la Santé» : projet fou ? prétentieux ? Non, si nous considérons que l'échance, la rencontre, le choc des points de vue sont des préalables indispensables à un renouveau, à un élan politique véritablement créateur dans le vaste domaine évolutif qu'est la défense et la promotion de la santé, enjeu fondamental de toute collectivité humaine. Le fait que plus de 130 organisations sociales, médicales, paramédicales, éducatives, culturelles et groupes d'usagers ou de consommateurs aient déjà accepté de s'associer, au-delà de tous les clivages politiques, philosophiques, professionnels, institutionnels et linguistiques connus, pour assurer la réussite de ce projet peut sans doute être interprété dès à présent comme l'indice encourageant d'une attente largement partagée. Ces journées auront moins pour but d'explorer des sujets inédits ou spécialisés que de provoquer, sur une série de questions de fond, une large confrontation entre professionnels de santé, usagers/consommateurs, décideurs politiques ; gestionnaires d'institutions et chercheurs ou porte-parole de groupes de réflexion.*

*Notre souhait principal, en proposant cette démarche, n'est évidemment pas d'arriver à établir une totale convergence de vues entre des acteurs aussi différents, voire aussi disparates (d'autant plus que la plupart des grandes familles politiques et philosophiques seront en principe représentées au cours des débats), mais de susciter au moins une ren-*

*contre et un dialogue entre des catégories qui se côtoient trop souvent sans s'écouter ni se (re)connaître vraiment le profane et l'expert ; le décideur et l'administré ; le théoricien et le praticien ; etc. Notre intention est aussi, en choisissant la forme du forum, de susciter une clarification des positions respectives et une prise de conscience du caractère plus ou moins surmontable des divergences. Notre but est enfin, dans le cadre d'une approche globalisante des problèmes, de rompre avec la tentation, particulièrement vive en période de crise, qui consiste à délaisser de plus en plus le long terme et les voies de la solidarité au profit des seuls acquis catégoriels et des préoccupations immédiates. Cela nous amènera, entre autres, à examiner d'un oeil critique le désintérêt (croissant ?) des pays nantis pour les retombées non strictement nationales de la «crise» mondiale, le repli parfois crispé des patients sur leurs droits, des professionnels sur leurs intérêts corporatifs, des gestionnaires sur le pérennité de leur propre institution, sans que les uns ou les autres prennent suffisamment en compte la finalité et l'articulation de tous ces éléments dans une perspective d'ensemble.*

*Mais n'est-ce pas aussi à la faveur de la crise que les uns et les autres prendront conscience de l'impérieuse nécessité d'unir leur efforts, de confronter leurs imaginations, pour contribuer à l'optimisation d'une politique de promotion de la santé ?*

**Renseignements pratiques**

**Adresse du jour : Palais des Congrès, Coudenberg 3 - 1000 Bruxelles**

**Téléphone du jour : 02-513.41.30**

**Accès : Train : Gare Centrale**

**Tram : 92, 93, 94**

**Bus : 63, 65, 66, 71, 95, 96**

**Métro : station Gare Centrale**

**Langue : Français**

**Inscription : 350 FB**

**Renseignements complémentaires au Secrétariat du Groupe d'Etude pour une Réforme de la Médecine : 29 rue du Gouvernement Provisoire 1000 Bruxelles : Tél : 02/219.67.66 (Madame Slabbaert).**

Cette nouvelle rubrique s'adresse à nos amis cinéphiles. Vous y trouverez la critique de quelques films ainsi que divers renseignements ayant rapport à tout ce qui touche le cinéma. Si vous avez des suggestions à formuler, écrivez ou téléphonez à Pierre Dangotte - av. Wolvendael 129 - 1180 Bruxelles - Tél : 02/735.06.69

## PARLONS DE QUELQUES FILMS INTERESSANTS SORTIS EN 1984

### VIVA LA VIE

de Claude Lelouch, avec Michel Piccoli, Jean-Louis Trintignant, ANouk Aimée, Charles Aznavour, Evelyne Bouix, Laurent Malet et Raymond Pellegrin.

Le même jour, à la même heure, un homme et une femme, qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue ? Suicide ? La police piétine, mais le mystère se dissipe, trois jours plus tard, lorsqu'ils rejoignent tranquillement leur domicile et prétendent ne se souvenir de rien. Seul indice «trouvé» sur l'homme et la femme : une blessure à la tête qui dénote un essai de trépanation...

Ne soulevons pas davantage le voile. Tout résumé risquerait de donner une fausse idée du film. Claude Lelouch souhaite, on le sait (il le dit même dans la bande-annonce du film) que les spectateurs de «Viva la vie» ne révèlent pas toutes ses surprises à ceux qui ne l'ont pas vu. Une fois qu'on a vu le film, on comprend pourquoi. «Viva la vie» est un film à tiroirs que l'on suit, captivé, fasciné (visuellement, le film, entièrement tourné dans les tons bleu-gris, est très réussi), sans jamais savoir où l'on est et où l'on va, mais sans jamais être perdu... Au départ, on se croit dans un film policier, et puis non, c'est un film de science-fiction. Une demi-heure plus tard, c'est encore autre chose... C'est tellement passionnant, déroutant, intrigant, qu'à la sortie, vous serez comme tout le monde : vous ne voudrez rien dévoiler à vos amis.

A la fin du mois de septembre, le Ciné-club BLOW-UP, qui projette ses films à l'auditorium du Mail - rue du Mail 50 à 1050 Bruxelles, sort son nouveau programme débutant en janvier 1985.

Pour tous renseignements, téléphonez au 02/375.06.69.



### UNDER FIRE

de Roger Spottiswoode, avec Nick Nolte, Gene Hackman, Joanna Cassidy et Jean-Louis Trintignant.

Le Nicaragua, en 1979. Un pays au bord de la guerre civile, déchiré par les affrontements entre révolutionnaires Sandinistes et soldats Somozistes. La dictature chancelle ; dans l'ombre, la CIA veille... Au-dessus de la mêlée, des journalistes : l'œil et l'oreille du monde. Ils sont présents parce que leur métier l'exige, mais aussi parce que leur tempérament, leurs ambitions, leur goût du danger, les y poussent. Trois d'entre eux vont vivre dans cette tourmente, un moment-clé de leur destin. Pour le premier, ce sera la fin d'une longue aventure. Pour les deux autres, l'occasion de mesurer les enjeux et la précarité de leur mission, de saisir les illusions du neutralisme et les risques de l'engagement. De devenir - peut-être - un peu plus lucides. Under Fire raconte l'histoire d'un personnage neutre qui finit par s'engager. Le récit adopte une forme tout à fait inusitée auparavant. Et c'est la qualité essentielle de ce film, qui, bien que spectaculaire dans sa mise en scène et sa narration, dévoile et analyse des comportements jusque là esquissés, dans la mesure où il ne fallait chagriner personne, à quelque niveau que ce soit dans la hiérarchie militaire et politique. On sort un peu plus intelligent et concerné grâce à une remarquable mise en scène où l'histoire, les sentiments et le suspense prennent au ventre et au cœur.

## FILMS A VOIR DES LEUR PROCHAINE SORTIE

### IL ETAIT UNE FOIS EN AMERIQUE

de Sergio Leone, avec Robert de Niro, James Woods, Tuesday Weld.

«Il était une fois en Amérique», le projet mythique de S. Leone, était annoncé depuis quinze ans. Il se présente aujourd'hui comme le dernier volet d'une trilogie comprenant «Il était une

fois dans l'Ouest» (68) et «Il était une fois la révolution» (72). Le tournage de ce film a duré plus d'un an et la musique d'Ennio Morricone accentue l'extraordinaire atmosphère qui règne dans ce grand film.

## INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT

De Stevn Spielberg, avec Harrison Ford, Kate Capshaw.

Il y a 3 ans, Steven Spielberg et George Lucas ont donné naissance au Héros par excellence : Indiana Jones, l'archéologue romantique, plein de charme et d'humour, audacieux et intrépide, interprété par Harrison Ford. C'était les «Aventuriers de l'Arche Perdue», devenu depuis mondialement célèbre. De l'action, encore de l'action, menée tambour battant.

## BANDES ORIGINALES DE FILMS

### VIVA LA VIE

Un film de Claude Lelouch, ça se chante toujours et rares sont les cinéastes qui parviennent avec autant de bonheur à faire coller leurs images à des notes de musique. Pour une fois, Lelouch a fait faux bond à Michel Legrand et Francis Lai. C'est Didier Barbelivien qui a composé une musique ample et généreuse. A rete-

nir le thème principal qui est une ode à la paix et à l'amour, et l'inoubliable «A.E.I.O.U.»  
B.O.P.M. 261 2401341

### UNDER FIRE

C'est le compositeur Jerry Goldsmith qui a traduit les complexités des choix moraux de ces journalistes plongés en pleine guerre du Nicaragua. Goldsmith y a réussi en s'imprégnant de musique américano-latine avec flûtes et tambours. WEA 361 923 965 1

### SILKWOOD

C'est le compositeur français Georges Delerue qui a écrit la partition de tendresse et de désespoir de «Silkwood». Country et violons romantiques se répondent dans cette B.O. où Meryl Streep entonne un vibrant «Amazing grace». Disc. AZ 482 DI219.

le ZINZIN DU CINEMA

## COIN DES OCCASIONS

A VENDRE à un prix très modeste, une voiturette électronique Vermeiren n° 1931/ 44 cm achetée le 12/9/83

S'adresser à Mr Joseph Put Grises 58 rue de l'Europe - 7490 Braine-le-Comte

A VENDRE pour le prix de deux mille francs une voiturette manuelle, avec dossier inclinable et des repose-jambes amovibles.

S'adresser à la Ligue, av. Plasky 173 - Tél : 735.86.21

A DONNER : 2 coussins Gel, neufs pour voiturette - un support sur pied pour livre.



# SERVITEX

 SPRL

**Centrale de fournitures  
et d'entretien textile**

Rue Chesseroux, 7  
4651 BATTICE  
Tél. : 087/66.56.43

## LE TRAVAIL SOCIAL PEUT-IL GUERIR LE MALADE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES ?

Le titre de cet article est, bien entendu, une boutade ; mais il nous amène à reconsidérer le rôle et la raison d'être du travail social dans le contexte de la Sclérose en Plaques.

Lorsqu'en 1958, les fondateurs de la Ligue Nationale (créée à l'initiative d'un groupe de médecins) décidèrent de réaliser leurs objectifs et mener une action coordonnée contre la Sclérose en Plaques, tant le médical que le social furent avancés au premier plan.

Dans les actes de constitution, nous pouvons lire : «La Ligue de la Sclérose en Plaques s'est donnée pour tâche de prêter son aide et assistance à tous ceux qui souffrent de la S.P. et d'intervenir dans un cadre informel et professionnel afin de permettre aux malades de se protéger. Encourager le travail de recherche, scientifique...».

Notre Ligue pouvait donc se vanter d'aborder le phénomène S.P. d'une manière pondérée tant sur le plan médical que social ; à l'opposé d'autres mouvements à l'étranger qui mettaient l'accent sur les recherches scientifiques relatives à la Sclérose en Plaques.

Quand une personne souffre de la sclérose en plaques, c'est bien souvent le médecin de famille qui, le premier, se rend compte de la situation. La famille anxieuse et mal informée tend désespérément de se renseigner auprès de ce médecin qu'ils connaissent depuis de nombreuses années et en qui ils ont une confiance totale.

Le médecin est la cible d'une foule de questions et d'interrogations quant à la nature de la maladie mais on aborde également avec lui le côté purement social. C'est ainsi que, dans de nombreux cas, les médecins font appel à la Ligue de la Sclérose en Plaques, et laissent le soin aux assistants sociaux de résoudre les problèmes et de répondre aux questions souvent très nombreuses.

Ce qui bien souvent importe dans un premier temps, et où une solution claire et rapide doit être trouvée, c'est : à combien s'élèvera l'allocation que nous toucherons ; pouvons-nous profiter du Fonds pour handicapé ; qu'est-ce que le FNRH dont nous avons entendu parler ; quelles sont les possibilités d'adaptation de la maison ; mon mari malade peut-il obtenir une prothèse ; ma femme trouvera-t-elle une occupation enrichissante ; avez-vous une solution pour nos petits enfants ; j'aimerais continuer à conduire ma voiture : est-ce possible et comment faire ?

Et parmi cette avalanche de questions, d'autres plus délicates sont aussi posées : quel rôle ma femme peut-elle encore avoir au sein du ménage, comme maman ou comme épouse ? mon mari a-t-il encore les capacités physiques pour continuer à remplir son rôle de chef de famille ?

Aux yeux de la famille du patient SP, l'assistant(e) social(e) apparaît comme le spécialiste, capable d'aborder une série de problèmes et d'en solutionner le plus possible.

Il-Elle se présente à cette famille dans un rôle bien spécifique qui est tout différent de celui de l'infirmière, du kinésiste, du bénévole ou du curé de la paroisse. Chacune de ces personnes répondra à des attentes différentes.

Le monde de la Sclérose en Plaques est toutefois un monde particulier ; la personnalité et le tact de l'assistant(e) social(e) ont une importance capitale. La structure toute entière qu'elle représente, à savoir la Ligue de la Sclérose en Plaques, peut apporter une sérieuse contribution dans l'approche de certains problèmes.

Au fil des années, on a pu constater que les relations entre les patients et les assistants sociaux de la Ligue ont fortement évoluées. Il nous faut considérer ce travail avec un grand respect ; travail qui est l'œuvre d'institutions, d'organisations ou de groupements au service de la Ligue SP. Mais finalement, c'est entre l'assistant(e) sociale(e) et le patient que se sont nouées les vraies relations humaines. Au terme de quelques visites (chez certains plus que chez d'autres) s'installe cet esprit de confiance entre le patient et l'A.S.

Lorsqu'on se pose la question de savoir quelles sont les activités de la Ligue, on pense en premier lieu à ce travail social ; ce sont les assistants sociaux qui personnifient cette organisation et qui donnent plus d'intensité encore aux recherches, aux expériences, aux efforts et à la patience qui procurent l'espoir de trouver un jour «La Clé».

Je crois trouver dans ces rapports privilégiés : patient-assistant social-famille, le point de départ d'une collaboration qui, par son caractère profond, nous mènera plus loin que les contacts purement professionnels pour répondre aux attentes du patient.

La Ligue Nationale de la Sclérose en Plaques, fédéralisée en deux communautés, néerlandophone et francophone, et subdivisées encore en comités Provinciaux et régionaux, tente de prouver, plus encore que par le passé, sa véri-

table vocation.

Influencée par la crise économique, elle a notamment pu accroître son effectif, ce qui représente une garantie en matière de service et de spécialisation : le nombre de visites à domicile augmente et implique une rapidité d'action dans des situations précises.

La confiance que témoignent de nombreux assistants sociaux depuis des années, par leur motivation dans le travail, trouve son origine dans la sympathie et le dévouement qui caractérisent cet esprit propre au petit monde de la sclérose en plaques et qui se manifestent également chez les patients SP et leur famille.

Tout ceci est basé, à mon avis, sur ce que j'ai décrit précédemment comme étant «une situation d'espoir axée sur l'amour et le dévouement de la part de chacun».

Le travail social ne possède pas la formule magique qui assure la guérison, mais il représente une garantie pour rendre les journées plus vivables et regarder l'avenir avec des yeux remplis d'espoir.

**TONY DE MAEYER**  
**A. JACOBS - traduction**

## **FUTURS TRAVAILLEURS HANDICAPES : NON, LE CHOMAGE N'EST PAS INEVITABLE**

En quelques années de crise, le monde du travail est devenu dur à vivre, impitoyable même aux plus faibles. Des milliers de postes de travail disparaissent, pris en charge par la machine, tandis que s'allongent les files devant les guichets des bureaux de chômage. Face à un marché de concurrence intense, les candidats au travail constatent que rares sont les secteurs qui offrent encore une garantie de carrière. Il faut sans cesse, au même rythme qu'évoluent les techniques et les modes de gestion, se réadapter, se recycler, voire se reconvertir. Or, c'est dans ce contexte difficile que les handicapés doivent, comme les valides, trouver à s'insérer.

Les ateliers protégés ne constituent pas une panacée, ils n'offrent de toute façon pas de postes de travail en nombre illimité ni dans toutes les branches d'inactivité pouvant intéresser les handicapés.

Reste donc le marché normal.

L'accès à celui-ci passe nécessairement par l'acquisition d'une qualification et dans certains cas d'une surqualification. On constate, en effet, que les suppressions d'emploi touchent, principalement, les postes de travail utilisateurs de main d'œuvre non qualifiée, et que la majorité des chômeurs n'a pas dépassé le niveau de l'école primaire. C'est là un élément important dont on ne tient pas assez compte dans les analyses du marché de l'emploi, et il est certain que les difficultés conjoncturelles et structurelles n'expliquent pas tout.

Par ailleurs, il ne faut pas tomber dans l'excès contraire et s'imaginer que seule une qualification de niveau supérieur ouvre les bonnes portes.

En effet, si l'on observe la pyramide du marché de l'emploi, on remarque que les fonctions exigeant une formation supérieure n'intéressent que 4% de la population active. Ce qui explique en partie l'important chômage des jeunes diplômés universitaires où l'on constate un phénomène de saturation.

Mais entre ces deux extrêmes, les emplois non qualifiés - en voie de disparition - et ceux des cadres supérieurs - relativement peu nombreux - il existe une gamme extrêmement diversifiée de postes de travail occupant des travailleurs qualifiés à des degrés divers.

Il convient donc dans la recherche d'une formation, de relativiser l'aspect «débouchés» et d'écarter toute attitude défaitiste face au spectre du chômage.

Ceci dit, ne nous leurrions pas : l'intégration professionnelle des handicapés se heurte toujours, et sans doute pour longtemps encore, au préjugé «d'incapacité» dont les étiquettent les valides en général et les employeurs en particulier. A la conquête d'une place dans la société, le moins valide reste un pionnier.

Comme ce fut le cas pendant longtemps pour les femmes, on aura tendance à exiger de lui, à qualification égale, deux fois plus de compétences qu'un valide. En guise de garantie, sans doute...

Nous souhaitons la mise en application de l'article 21 de la loi du 16 avril 1973 déterminant les modalités du placement des handicapés dans les entreprises privées.

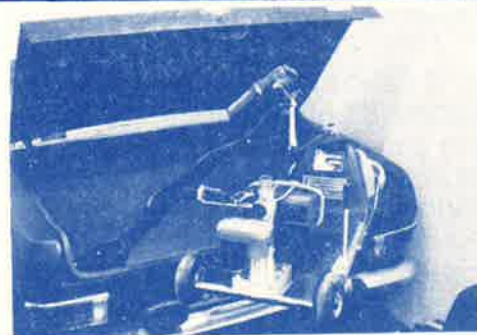
**Yves**



## Un nouveau concept dans la mobilité

Connaissez-vous l'AMIGO, l'élégante chaise roulante électrique qui ne ressemble pas à ce qu'elle est? Plus de 35.000 personnes de part le monde ont été conquises par sa maniabilité, sa souplesse et sa simplicité d'emploi. Elle se faufile partout avec aisance même dans les espaces les plus étroits; ses différents modèles et sa très grande variété d'accessoires lui permettent de s'adapter à chaque cas particulier. De plus, étant démontable, elle se transporte sans problèmes. Retrouver sa liberté, cela n'a pas de prix; et vous la garderez grâce à la longévité de l'appareil et à notre service après vente irréprochable. Les 5 ans de garantie en sont la preuve et confirment sa solidité.

De plus, un service de leasing (achat par location) est mis à la disposition des personnes désirant effectuer l'achat à tempérament.



Dites-nous ce qui vous handicape nous vous dirons quel Amigo vous rendra la liberté.

Je suis  paralysé des jambes  paraplégique  hémiplégique. Atteint de  sclérose en plaques  arthrite  troubles cardiaques  
 emphysème  polio  dystrophie musculaire  handicap cérébral  handicap moteur  prothèse aux jambes.  
Je souhaiterais  recevoir une documentation  assister à une démonstration sans le moindre engagement de ma part.

Nom et prénom :

Rue, N° :

Code postal, localité :

Téléphone :

Renvoyez ce bon ou sa copie à :

AMIGO BENELUX  
VUURBERG.25  
1920 DIEGEM  
TEL: 720.48.20  
TELEX: 25384

## LE YOGA ET MOI...

«Sclérose en Plaques»... compagnon bien ennuyeux...!

«Yoga»..., ami fidèle pour tous...!

Ici, il est assez difficile de parler de ce qui était ; car en YOGA, ce qui était... EST !

Vers 1972, alors que j'étais responsable d'un club pour Troisième âge, j'eus l'occasion de profiter de cours de Yoga.

Pour moi ce fut merveilleux de faire du Yoga en compagnie de ces personnes ; en somme, n'étions-nous pas tous les deux amoindris, soit par la maladie, soit par la vieillesse... ? Pour tous deux, il s'agissait de «commencer» une nouvelle vie...

Quelques temps plus tard, hélas, je dus quitter ce groupe par suite de déménagement.

Pourtant, depuis quelques années, la Ligue belge S.P., dont la Province du Brabant, instaura des cours de Yoga ; ceux-ci furent guidés par une dame très capable et expérimentée dont nous ne pouvons certainement pas passer son aspect physiologique sous silence. En effet, elle parvint petit à petit à s'intégrer dans l'ambiance et l'esprit particulier aux S.P. Elle comprit très vite nos problèmes et sut y trouver la solution adéquate.

Là où les cours rencontraient des difficultés au plan physique, elle nous demandait de nous concentrer sur les mouvements «mentaux», basés sur la concentration.

— «Tu ne sais pas bouger les jambes ou les pieds... ? Alors, fais-le en pensée...».

Etant moi-même très raidi par suite des longues années de maladie, je ne parvins qu'à peine à bouger les jambes... ; la raideur dans la colonne vertébrale et surtout auprès des vertèbres inférieures fut franchement inquiétant...

Pour moi, dès lors, la concentration devint une réelle expérience et tout doucement je devins de plus en plus conscient de mon corps... ; oh, surtout pas de façon négative dans le sens de... : «je ne sais plus faire ceci ou cela...», je souffre ici ou là... etc...».

Mais, le temps aidant, je découvris de plus en plus de possibilités auprès de ce corps «malade» et les organes (que je crus malades et perdus) «sollicitèrent» toujours plus ma collaboration positive... !

Les membres inférieurs devinrent de plus en plus souples..., ils me permirent davantage de mouvements... - Oh miracle..., bientôt je pus à

nouveau soigner moi-même les pieds..., couper les ongles des orteils, etc. Se baigner ne fut plus un problème...».

Après quelques années de Yoga, je me sens beaucoup plus proche de mon corps... ; il y a pour ainsi dire une collaboration intime entre l'esprit et le corps.

Durant les cours de Yoga, je me sens «seul» et «entouré»... «Seul»... : dans ce sens qu'il m'est possible de me concentrer totalement sur mon corps... et que le bavardage éventuel autour de moi ne me dérange aucunement...

Entouré... : parce que je ressens l'énergie du groupe de Yoga qui m'entoure et qui stimule ma propre énergie accumulée...

L'énergie du groupe apporte repos... détente... des pensées positives...

Jusqu'à maintenant, je ne parlais que du Yoga francophone...

Fin 1983, j'eus le bonheur inattendu de rencontrer un groupe de Yoga néerlandophone ; j'y rencontrai, pour ainsi dire, un esprit «fraternel» du groupe précédent. Vraiment rien de détruisant ni de concurrentiel... ; donc une continuité du groupe francophone et c'est la raison pour laquelle je suis les deux cours...

Auprès du groupe néerlandophone, je retrouve toujours le côté «spirituel» ou «mental», esprit qui est vraiment primordial pour moi.

Plusieurs exercices se perfectionnent maintenant... ; le transfert d'un groupe vers l'autre (ou plutôt le «mariage» entre ces groupes néerlandophone et francophone est particulièrement instructif pour moi !

Le groupe néerlandophone m'a apporté un avantage supplémentaire : la MEDITATION... La méditation me semble une thérapie excellente dans la recherche de la DETENTE... et de la PAIX... ; ainsi que dans l'usage du renouveau d'énergie...

En plus, je sens que les cours de Yoga - et mon kynésiste l'approuve - est une thérapie complémentaire et collaborante dans le combat que je mène avec la S.P., mal qui me suit et qui m'embête depuis plus de 40 ans.

UNE NOURRITURE SAINÉ..., MOUVEMENTS CORPORELS SAINS..., DÉTENTE SPIRITUELLE..., MEDITATION... : voilà, selon moi, la meilleure médecine pour tous : MALADES ET VALIDES !

**Roger DEBRUYNE**



## TABLE DES MATIERES

<b>CHRONIQUE MEDICALE</b>	2
Existe-t-il un traitement de la S.P. (1 <sup>ere</sup> partie)	
<b>CHRONIQUE SOCIALE</b>	3
L'Assurance Soins de Santé des Handicapés non-travailleur Modification des Taux de Remboursement AMI en cas d'Hospitalisation prolongée.	
<b>Nouvelles d'ici et d'ailleurs Internationales</b>	5
M.S. Conférence - Zurich, 17-20 Sept. 84	
<b>Nationales</b>	7
Melsbroek - Possibilité de transport et Exposition Fraiture - Expérience d'animation	
<b>Comité</b>	10
Brabant - Hainaut - Liège - Namur	
<b>INFORMATIONS</b>	13
Quoi de neuf dans la recherche en S.P. Un problème d'urbanisme «La Cité de l'Amitié» Les équipes de malades «Auxilia» Le coin des occasions	
<b>CHRONIQUE des CINEPHILES</b>	16
<b>COURRIER des LECTEURS</b>	18
Le travail social peut-il guérir le malade de la SP ? Futurs travailleurs handicapés : non le chômage n'est pas inévitable Le Yoga et moi	

### COMITE DE REDACTION

J. FRANTZEN  
R. GONZETTE  
J. HUSTIN  
Y. LEFEBVRE  
M. MAIRIAUX  
M. SCHROEDER

### MISE EN PAGE ILLUSTRATION

M. SCHROEDER  
B. LEBLANC

LES PROCHAINS ARTICLES DOIVENT ME PARVENIR AU PLUS TARD POUR LE  
20 NOVEMBRE 1984 — AV. PLASKY 173, 1040 BRUXELLES

Maggy SCHROEDER

